

POUVOIR

Vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée Générale ? Veuillez compléter ce pouvoir, il peut avoir son importance pour atteindre le quorum.

Le Président peut recevoir en sa qualité des pouvoirs en nombre illimité qu'il peut ensuite redéléguer selon la règle suivante : 2 pouvoirs nominatifs maximum par adhérent·e présent·e à l'Assemblée Générale.

NOM et Prénom :

Donne pouvoir à (NOM et Prénom)

pour le / la représenter à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 17 mai 2025 et voter en son nom.

Inscrire « Bon pour pouvoir »

Date :

Signature :

À renvoyer avant le 10 mai 2025 à
FNE Rhône - 22, rue Edouard Aynard
69100 Villeurbanne

RHÔNE

POUVOIR

Vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée Générale ? Veuillez compléter ce pouvoir, il peut avoir son importance pour atteindre le quorum.

Le Président peut recevoir en sa qualité des pouvoirs en nombre illimité qu'il peut ensuite redéléguer selon la règle suivante : 2 pouvoirs nominatifs maximum par adhérent·e présent·e à l'Assemblée Générale.

NOM et Prénom :

Donne pouvoir à (NOM et Prénom)

pour le / la représenter à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 17 mai 2025 et voter en son nom.

Inscrire « Bon pour pouvoir »

Date :

Signature :

À renvoyer avant le 10 mai 2025 à
FNE Rhône - 22, rue Edouard Aynard
69100 Villeurbanne

RHÔNE